

## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1 / A2 / A

### OBJECTIFS

Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette de façon responsable et sans mettre sa sécurité et celle des autres en danger (maximum 125 cm<sup>3</sup> pour la catégorie A1).

Etre capable de maîtriser les compétences relatives au programme en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Toute personne voulant se former à la conduite d'une motocyclette.

Catégorie permis	Type de 2 ou 3 roues	Conditions d'inscription	Conditions d'obtention du permis
Permis A1	125 cm <sup>3</sup> au maximum	Avoir au minimum 16 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Etre de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans Epreuve HC Epreuve CIR
	2 roues < 11kW		
	3 roues < 15 kW		
Permis A2	2 roues < 35 kW	Avoir au minimum 18 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Etre de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans Epreuve HC Epreuve CIR
	3 roues < 15 kW		
Permis A	2 ou 3 roues toutes puissances	Avoir au minimum 20 ans, Posséder l'ASSR ou l'ASR, Etre de nationalité française ou avoir un titre de séjour valide	Posséder le code de la route depuis moins de 5 ans Epreuve HC Epreuve CIR
	avec ou sans side-car		
	Puissance/poids < 0,2 kW/Kg		

HC : le plateau ou épreuve hors circulation (HC)      CIR : épreuve en circulation.

Bon à savoir :

- si vous possédez le permis A2 depuis 2 ans, il est possible de passer la formation A 0
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les **titulaires du permis B depuis plus de 2 ans peuvent obtenir le permis A1** après une **formation de 7 h** comprenant 2 h de théorie, 2 h de pratique sur plateau et 3 h de conduite en circulation réelle.

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) ou du titre professionnel et de la MENTION DEUX ROUES.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

## EFFECTIFS

Leçons théoriques (code de la route et sécurité routière) collectives

Leçons pratiques pouvant être collective avec un véhicule par élève

## PROGRAMME cf PJ détails des compétences REMC /MATRICE GDE

Atteindre et valider les 4 compétences du programme de formation du permis A1 A2 A, construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une mobilité Citoyenne (REMC) et la matrice GDE

1 MAÎTRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO À VITESSE RÉDUITE...	
Compétences <input type="checkbox"/> non abordées <input checked="" type="checkbox"/> abordées <input checked="" type="checkbox"/> traitées <input checked="" type="checkbox"/> assimilées	
a	Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard. 01
b	Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord. 02
c	Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur) 03
d	Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité. 04
e	Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances. 05
f	Monter et rétrograder les rapports de vitesse. 06
g	Maîtriser la réalisation d'un freinage 07
h	Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité. 08
i	Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager). 09
j	Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique). 10
k	Maîtriser les techniques d'inclinaison. 11
l	Réaliser un freinage d'urgence. 12

2 APPRÉHENDER LA ROUTE...	
Compétences <input type="checkbox"/> non abordées <input checked="" type="checkbox"/> abordées <input checked="" type="checkbox"/> traitées <input checked="" type="checkbox"/> assimilées	
a	Connaître et respecter les règles de circulation. 13
b	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues). 14
c	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. 15
d	Adapter l'allure aux situations. 16
e	Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité. 17
f	Tourner à droite et à gauche. 18
g	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. 19
h	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. 20

3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES...	
Compétences	<input type="checkbox"/> non abordées <input checked="" type="checkbox"/> abordées <input checked="" type="checkbox"/> traitées <input type="checkbox"/> assimilées
a Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	21 <input type="checkbox"/>
b Croiser, dépasser et être dépassé.	22 <input type="checkbox"/>
c Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.	23 <input type="checkbox"/>
d Communiquer avec les autres usagers.	24 <input type="checkbox"/>
e Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	25 <input type="checkbox"/>
f Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.	26 <input type="checkbox"/>
g S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	27 <input type="checkbox"/>
h Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.	28 <input type="checkbox"/>
i Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.	29 <input type="checkbox"/>
j Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	30 <input type="checkbox"/>
k Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, etc.	31 <input type="checkbox"/>

4 PRATIQUER UNE CONDUITE...	
Compétences	<input type="checkbox"/> non abordées <input checked="" type="checkbox"/> abordées <input checked="" type="checkbox"/> traitées <input type="checkbox"/> assimilées
a Suivre un itinéraire de manière autonome.	31 <input type="checkbox"/>
b Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.	32 <input type="checkbox"/>
c Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.	33 <input type="checkbox"/>
d Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.	34 <input type="checkbox"/>
e Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).	35 <input type="checkbox"/>
f Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.	36 <input type="checkbox"/>
g Pratiquer l'éco-conduite.	37 <input type="checkbox"/>

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

- Épreuve pratique de l'examen du Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2: à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

### **SANCTION VISÉE**

- Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2

Pour obtenir la catégorie A : accessible au bout de 2 ans de permis A2 et après avoir suivi une formation de 7 h à l'auto-école

### **DURÉE DE LA FORMATION**

- Obligation légale : 20 h de formation pratique
- Déterminée lors de l'évaluation de départ puis adaptée si nécessaire en fonction de l'évolution de l'apprentissage de la personne